

The logo for CIIVISE is located in the top left corner. It consists of the acronym 'CIIVISE' in white, bold, uppercase letters on a dark blue rectangular background. Below the acronym, the full name of the organization is written in smaller white text: 'Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants'.

Commission Indépendante  
sur l'Inceste et les Violences  
Sexuelles faites aux Enfants

Paris, le 19 février 2025

## Communiqué de presse

### **La CIIVISE apporte son soutien aux personnes victimes de Betharram et réclame une politique publique à part entière contre l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants**

La CIIVISE a eu connaissance des violences, notamment sexuelles, commises pendant près de cinquante ans dans l'établissement Notre-Dame de Betharram, ainsi que des souffrances des victimes et de leurs plaintes longtemps négligées par les institutions.

La commission apporte son total soutien aux personnes qui ont subi ces violences et ont rencontré autour d'elles déni, minimisation et silence administratif et judiciaire. Elle se tient à leur disposition pour entendre les personnes qui le souhaitent, et joindre ses forces à celles des collectifs engagés pour faire progresser la protection des enfants et la reconnaissance des victimes.

La situation de Betharram n'est pas un cas unique. Aujourd'hui en France, les violences sexuelles envers les enfants se produisent et aucune politique publique n'est encore instituée pour y faire face. Les 82 recommandations remises par la commission au gouvernement en novembre 2023 n'ont pas reçu de réponse à ce jour, et les enfants continuent d'être victimes dans des institutions comme dans leurs familles.

La CIIVISE a préconisé dès 2023 que le dispositif de remontées systématique d'alertes en cas de violences sexuelles dans les établissements sportifs soit étendu pour tous les lieux qui accueillent les enfants. Aujourd'hui, la commission demande au gouvernement qu'une mission d'inspection soit lancée pour faire la lumière sur tous les dispositifs d'alertes existants, dans tous les établissements accueillant des enfants, que ce soit dans les structures scolaires et périscolaires, sportives, culturelles, culturelles..., et instaurer les bonnes pratiques garantissant la sécurité des enfants. Aucun lieu ne devrait être dispensé de règles spécifiques fermes concernant ces violences ni laissé au bon vouloir de son encadrement professionnel ou bénévole.

La CIIVISE continuera à se mobiliser pour faire progresser la protection des enfants et faire entendre la voix des personnes victimes de violences sexuelles et d'inceste.

Contact : Alice Casagrande, secrétaire générale de la CIIVISE, [alice.casagrande@ciivise.fr](mailto:alice.casagrande@ciivise.fr)